

VIALTIS MET EN PLACE UN PROCESSUS DE DÉMATÉRIALISATION SUR HUIT PAYS



CONTEXTE

Vialtis constitue des dossiers de récupération de TVA pour ses clients transporteurs sur la base des factures, ce qui donne lieu à des flux complexes de transport papier de 500 000 factures dans huit pays. La dématérialisation de la chaîne de traitement des dossiers TVA des clients à l'échelle européenne permet de :

- Gagner du temps sur les délais de traitement
- Être en conformité avec la nouvelle réglementation européenne
- Réduire les risques de perte d'informations liés aux courriers postaux égarés
- Améliorer la maîtrise d'un processus complexe

RÉALISATION

Déploiement d'ateliers de numérisation dans huit pays (filiales et siège) composés de :

- Scanners de production compact d'une vitesse de 60 pages / min et d'une volumétrie quotidienne qui peut atteindre 7 500 pages / jour
- Logiciels pour numériser et piloter les scanners et le processus global (interface avec l'application métier)



Grâce à la dématérialisation et la centralisation des numérisations, nous avons désormais une idée très précise de la charge de travail et nous pouvons mieux anticiper. ”

Frédéric Waeytens,
DSI adjoint de Vialtis

BÉNÉFICES

La solution retenue a permis de :

- Réaliser des gains de temps : dix jours pour traiter un dossier contre trois semaines auparavant
- Optimiser la maîtrise du processus
- Obtenir une visibilité globale grâce à l'approche centralisée qui permet d'estimer en permanence la charge de travail
- Réduire le budget affranchissement postal



Afin de se conformer à la nouvelle réglementation européenne imposant la dématérialisation des dépôts de dossiers de TVA, Vialtis a mis en place un circuit complexe avec ses filiales. Au passage, la société a gagné en temps et en visibilité sur le traitement des dossiers.

Partenaire privilégié de l'IRU (International Road Transport Union), Vialtis réalise les dossiers de récupération de TVA pour ses clients, les transporteurs routiers. Un processus relativement complexe en raison des activités internationales du Groupe. Les factures donnant lieu à des récupérations de TVA (tickets de carburant, de péage, de restaurant, etc.) sont en effet déposées par le client auprès de la filiale locale. Elle les contrôle avant de les transmettre au siège en France où tous les dossiers sont constitués avant d'être envoyés au fisc européen ad'hoc. Jusqu'en 2010, le processus était géré au format papier, avec plus de 500 000 factures transitant par la poste entre les huit pays.

Ce fonctionnement posait des problèmes de délais et d'espace de stockage, certaines factures étant composées de plusieurs pages, sans oublier les risques de perte de courrier. C'est toutefois un changement de réglementation qui va conduire Vialtis à dématérialiser le processus : à partir de 2010, les fiscs européens exigent des dossiers au format électronique. Pour mener à bien un projet aussi complexe qu'ambitieux, Vialtis fait appel à Spigraph.

MODÉLISER ET INTÉGRER DES CIRCUITS COMPLEXES

Dans un premier temps, Vialtis modélise les échanges avec ses filiales, présentes dans huit pays, sous forme de flux. Parallèlement, le Groupe opte pour des scanners de production retenus notamment pour leur capacité à gérer des documents de taille variable en mode recto / verso, les factures pouvant être des tickets de carte bleue mais aussi des feuilles au format A4. Côté logiciel de traitement en revanche, Vialtis préfère une solution déployée en mode client léger au logiciel du constructeur de scanners. "Nos besoins sont très particuliers, explique Frédéric Waeytens, DSI adjoint de Vialtis. Il nous fallait une solution capable de gérer un circuit complexe et qui soit suffisamment souple pour intégrer nos spécificités et s'interfacer avec notre application métier développée en interne. La solution proposée par Spigraph répondait à ces critères avec une approche simple et très facile à appréhender."

En avril 2010, Vialtis finalise la première version de son atelier de numérisation mais il faudra attendre juin 2010 pour la mise en production. Pour Frédéric Waeytens, "compte-tenu de la complexité du projet et des contraintes imposées par les fiscs sur la volumétrie des fichiers, la mise en œuvre a été très rapide." La taille d'un fichier envoyé au fisc ne doit pas excéder 5 Mo, or chaque fichier doit regrouper la totalité des factures d'un client par trimestre. "Spigraph a été d'une aide précieuse en jonglant avec les technologies de com-

pression et d'optimisation d'image pour parvenir au meilleur équilibre entre qualité et poids des fichiers."

UNE VISIBILITÉ GLOBALE QUI FAVORISE L'ANTICIPATION

Aujourd'hui, toutes les factures sont numérisées par la filiale avant d'être enregistrées dans l'application métier centralisée à l'échelle du Groupe. Un workflow gère ensuite les étapes du circuit de constitution des dossiers.

Cette dématérialisation a permis à Vialtis de ramener les délais de traitement d'un dossier de trois semaines à dix jours en moyenne. Appréciables, ces gains de temps ainsi que la réduction du budget affranchissement postal ne sont toutefois pas les premiers bénéfiques soulignés par le DSI : "Aujourd'hui, le processus est mieux maîtrisé et, grâce à la centralisation, nous disposons d'une visibilité accrue sur le nombre de factures numérisées. Nous avons donc en permanence une idée très précise de la charge de travail et nous pouvons l'anticiper. Avant la dématérialisation, nous n'avions une idée du nombre de dossiers et de factures à traiter que lorsque les documents papier arrivaient sur le bureau de la personne chargée de les traiter."

A PROPOS DE VIALTIS

Groupe indépendant, VIALTIS est exclusivement dédié aux sociétés de transport de marchandises avec aujourd'hui plus de 6 000 clients dans plus de 40 pays. Depuis 1982, le Groupe a développé des relations pérennes avec des clients de toutes tailles grâce à son professionnalisme, son expertise et sa

capacité à les faire profiter d'importantes réductions de leurs charges. Fort de dix implantations en Europe, Vialtis emploie 170 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros en 2010.

www.vialtis.fr